



n°99
5 à 11 km

Circuit de la Réserve



> Descriptif

Depuis le parking du parc animalier de la Bannière (sur la D26 en direction de Coiffy le Haut), prendre un chemin caillouteux qui descend légèrement en laissant l'enclos du parc sur votre gauche. Sur ce chemin, suivre le balisage blanc-rouge du GR7.

1. Continuer toujours sur le chemin blanc et entrer dans le Bois de la Réserve, que l'on traverse sur 1,5km environ, jusqu'à rejoindre une cabane de Chasse.

2. Quitter alors le GR7 pour tourner à droite et suivre un chemin (balisage jaune-bleu) qui monte assez fortement dans le bois. Prendre ensuite la première tranche à droite, puis à gauche pour arriver en haut de la montée.

3. Emprunter la tranche de gauche puis tout de suite à droite et poursuivre tout

droit jusqu'à arriver au bord de la Départementale n°26 et à une aire de pique-nique.

4. Suivre à droite une tranche herbeuse qui descend doucement. Prendre alors à gauche pour rejoindre la Départementale n°26 que l'on suit à droite sur 400m environ.

5. Traverser une seconde aire de pique-nique et suivre tout droit le chemin principal qui descend en traversant une zone plus humide. Continuer toujours tout droit sur le même chemin qui devient de plus en plus caillouteux.

6. Arrivés à la route, suivre de nouveau à droite le balisage blanc et rouge du GR7 sur 300m jusqu'à votre point de départ.

> En chemin

LE PARC ANIMALIER DE LA BANNIÈRE

Créé en 1974, situé à 2,5km du Centre Ville, étendu sur 100 ha de forêts, le parc de la Bannière abrite divers animaux en semi-liberté dans leur cadre naturel : les sangliers sont de loin les plus nombreux, tous se retrouvent en général, aux heures de distribution sur les aires de nourrissage ; en outre, plusieurs enclos facilitent l'observation des animaux : cerfs, chevreuils, daims et de nombreuses variétés d'oiseaux en volières... A l'intérieur du parc, une zone de promenade de 30 hectares est aménagée : pavillon d'accueil, barbecue, aire de pique-nique, bancs, aire de jeux pour enfants...

LA FORÊT

Avec un taux de boisement proche de 50%, la région de Bourbonne Les Bains reste des plus verdoyante. A l'image des forêts du département, la forêt communale de Bourbonne d'une superficie de 1180Ha (2300 ha avec les bois particuliers) se trouve composée d'essences variées : le CHENE demeure l'essence dominante des arbres de futaie, il reste sans contexte le roi de nos peuplements forestiers de par sa majesté et sa longévité sur pied, mais aussi par la qualité de son bois ; Sur les plateaux et versants bien drainés, il cède la place au HETRE. Le sous bois se fait plus dégagé, les fûts lisses et gris d'une futaie évoluent alors nos cathédrales. Dans les zones plus humides au sol riche, on trouve le FRENE arbre élégant de grand développement au bois très estimé, le CHARME constitue la majeure partie des taillis...



Illustration : Hervé LE GAFFET

6,5 km	
	2h00 à pied - 1h00 à VTT
	1h30 à cheval
Balisage	bleu-jaune
GR7	blanc-rouge
Départ	Parking du Parc de la Bannière
Difficulté à VTT	circuit facile (niveau bleu)

Point Pique-nique	Curiosité Site intéressant	Départ du circuit
IGN n° 3219 Est : Bourbonne les Bains (1/25000)		